

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°5 - publié le 11 septembre 2019



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°4

REUNION du 05 et 09 Septembre 2019

Président : DJEDOU Djamel.

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Cependant, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

INFORMATIONS CLUBS : Matchs nocturnes : les clubs ayant un éclairage homologué peuvent jouer en nocturne. Pour rappel 20h est un horaire officiel, les clubs désirant jouer à un autre horaire sont priés d'en informer le club adverse qui devra donner son accord.

Article sur les rencontres en nocturne voir ART.62 page 119 de l'annuaire.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs. Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir **impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.**

POULES D5 : Pour rappel aux clubs, le championnat D5 se fait en 2 phases. Les 3 premiers de chaque poule joueront l'accession en D4 dans la 2^{ème} phase. Les équipes restantes joueront pour le Challenge D5.

COURRIERS RECUS

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan : 06.25.45.06.02

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

REFERENT D5

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le tirage de la Coupe Xavier BOUVIER aura lieu le 23/09/2019 au siège du District.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

RAPPEL : le championnat foot diversifié est en ligne

La réunion plénière aura lieu au district le **Vendredi 13 septembre à 19h.**

La présence des clubs est obligatoire, toute absence sera sanctionnée en conformité avec les règlements.

Le championnat commençant le 16/09/2019 les clubs sont priés de faire le nécessaire pour enregistrer leurs licences.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

FUTSAL :

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02



PROCÈS-VERBAL N° 6

Réunion du 06/09/2019

Présents : Roselyne LAULAGNET, Sébastien DESCHAMPS , Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Claude BRESSON

INFORMATIONS AUX CLUBS

Les nouvelles règles de l'arbitrage ne s'appliquent pas au football à effectif réduit.
Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

ENTENTES

Responsable :

Roselyne LAULAGNET - Port : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées

Les demandes d'ententes doivent être faites avant le début de championnat
Le premier nommé gère l'entente

- *U 11*
BOURG ARGENTAL – SC PIRAILLON (joue dans LA LOIRE)
- *U 15*
ROIFFIEUX – SAINT ALBAN D'AY
BBRM – ALIXAN
FELINES SAINT CYR - VILLEVOCANSE
- *U 18*
ALIXAN – BBRM
- U 15 F - U18 F
BBRM- ALIXAN – BOURG DE PEAGE

TOURNOIS

Responsable :

Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Sébastien DESCHAMPS – Port : 06.66.56.07.11

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Si vous n'avez pas inscrit vos équipes au 12/09/2019 envoyez un mail rapidement à la Commission des Jeunes.

Vous devez les inscrire avec des numéros élevés 6, 7

Pensez à inscrire vos équipes pour la journée d'accueil le 28/09/2019

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu : FC Clérieux St Bardoux.

Calendrier:

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 14 Septembre 2019 : Journée d'accueil U11 à Bourg de Péage et Chateauneuf du Rhone.

Samedi 21 Septembre 2019 : Journée d'accueil U11F à Cornas.

Samedi 28 Septembre 2019 : 1^{er} Plateau.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS – 06.66.56.07.11

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules de brassage sont disponibles sur le site rubrique documents

Modifications

Suite à des retraits ou de nouvelles inscriptions d'équipes des changements dans les poules ont dû être effectués dans les 3 niveaux

Excellence

Poule 6 : retrait de RUOMS

Promotion d'excellence :

Poule 1 : LE CHEYLARD remplace exempt 3

Poule 2 : retrait de LARNAGE SERVES 2

Poule 3 : GENISSIEUX remplace exempt 5

Poule 4 : MOURS SAINT EUSEBE 3 remplace exempt 6

Poule 5 : FC DIOIS remplace LE CHEYLARD

Poule 6 : retrait de BAUME MONTSEGUR

1ere division :

Poule 1 : NORD DROME 2 remplace exempt 1

Poule 3 : retrait de FC ANNONAY 2

Poule 5 : retrait de MOURS SAINT EUSEBE 3

Poule 7 : FC DIOIS 1 devient FC DIOIS 2

Poule 11 : BAUME MONTSEGUR 2 devient BAUME MONTSEGUR 1

Poule 12 : RUOMS 2 devient RUOMS 1

Rappel dates des plateaux

- 1^{ère} journée : 14/09/2019
- 2^{ème} journée : 28/09/2019
- 3^{ème} journée : 05/10/2019
- 4^{ème} journée : 12/10/2019

L'horaire officiel est 15h 30

Avec l'accord de tous les clubs cet horaire peut être modifié.

Attention : Tous les joueurs doivent être licenciés.

Le club recevant doit obligatoirement envoyer par mail la feuille de match dès le lundi à la boîte mail des Jeunes.

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les calendriers D 4 seront disponibles sur le site et footclubs

Pensez à faire vos modifications de terrain ou d'horaire à l'avance (minimum 12 jours) par footclubs.

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les calendriers sont disponibles sur le site et footclubs

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Le calendrier sera disponible sur le site et footclubs dans la semaine

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

Le calendrier sera disponible dans la semaine sur le site et footclubs

CATEGORIE U18

Responsable : mn

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Le nouveau calendrier D4 est disponible sur le site ou footclubs

Rappel

Vous souhaitez décaler vos rencontres à domicile au samedi

Assurez vous que les clubs visiteurs soient d'accord

Contactez les par mail (boîte officielle)

Les clubs visieteurs peuvent refuser

Dans ce cas vous jouerez obligatoirement le dimanche à 10 h.

Les clubs qui ne sont pas d'accord devront répondre par mail (boîte officielle) et mettre en copie à la Commission des Jeunes

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Mail : Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15, U18F et séniors F.

Engagements équipes :

Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal, les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U18 pour le 30/09/2019 dernier délai.

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, se enregistrée selon le rang d'arrivée.

Situation au 06/09/2019 :

U13 : 40 Inscrits pour max =72,

U15 : 17 Inscrits pour max = 36,

U18 : 10 Inscrits pour max = 36.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

- Les 02 et 03 Novembre 2019 pour la catégorie U13,

- Les 26 ou 27 Octobre 2019 pour les catégories U15 et U18.

NB : La date du 01 Novembre 2019 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.

Retour sur enquête pratique Futsal:

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 3 du 09 septembre 2019

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Merci à tous les clubs d'aller vérifier les calendriers régulièrement en ce début de saison car il y a eu quelques demandes de modifications.

Merci également de regarder régulièrement les demandes de modification de dates sur footclubs.

10 équipes du district sont inscrites en coupe. Les rencontres concernant ces équipes du 22 septembre sont reportées au 27 octobre. Les modifications ont été faites sur footclubs. Merci de bien vouloir vérifier svp. Sont concernés les clubs de : Cornas, Vallis Auréa, FC Gorges de l'Ardèche, Pierrelatte, Chavanay, Boulieu Les Annonay, Chateauneuf sur Isère, Rhône Crussol, Nord Drôme (Ligue) et Eyrieux Embroye (Ligue).

Club de Roiffieux : Pas de demande d'entente avec le club de St Alban d'Ay. Merci de faire le nécessaire rapidement en nous renvoyant la demande d'entente disponible sur le site.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Merci à tous les clubs d'aller vérifier les calendriers régulièrement en ce début de saison car il y a eu quelques demandes de modifications.

Merci également de regarder régulièrement les demandes de modification de dates sur footclubs.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées :

AS St Barthelemy de Vals – CS Chateauneuf de Galaure – AS St Uze en féminines à 8
Gestionnaire : AS St Barthelemy de Vals

FC Montmiral Parnans – JS St Paul en féminines à 8 et U15F
Gestionnaire : FC Montmiral Parnans



Commission Terrains et Equipements

PROCÈS-VERBAL N° 01

Réunion du 5 septembre 2019

Présents : D'AGOSTINO Dominique, FLANDIN Daniel, ZAVADA Richard, LEFEBVRE Roger, MYALI Gyl
ABANOZIAN Rémy.

Excusé : MARTINEZ Emile.

COURRIER ENVOYE A LA LIGUE

Classement des installations : ANNEYRON

Fin des travaux : COUCOURON, PARNANS.

DOSSIERS FAFA

Recus :

- LALEVADE, MONTELIER, PONT DE L'ISERE
- VESSEaux (Beach Soccer) : Roger LEFEBVRE prendra contact avec la Communauté de Commune.

RAPPEL :

1- Tous les terrains doivent être homologués classés (selon le règlement de la F.F.F : Art L 131.16 du Code du Sport) pour les compétitions officielles et organisation de manifestations ouvertes aux licenciés.

La confirmation de classement des terrains et installations sportives se fait tous les 10 ans.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés tous les 5 ans.

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques agréés par la F.F.F :

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS
- NOVAREA – 28000 CHARTRES
- C2S – 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Arrêté d'Ouverture au Public ou une attestation de capacité du Maire (Capacité d'accueil inférieure à 300 personnes) manquant sur les fiches « Installations ». Faire le nécessaire au plus tôt afin de ne pas être en infraction de capacité lors de vos manifestations sportive (Coupe de France – Tournoi etc...)

Sans ces informations la capacité reste à 300 personnes y compris les joueurs et dirigeants.

Votre responsabilité est engagée en cas d'incident.

Match en nocturne : 120 lux sont demandés pour un premier contrôle – Mini 100 lux pour la D3, D4, D5 et D6

170 lux pour la D1 et D2 – Mini 150 lux.

Aucune dérogation ne sera accordée par la commission des terrains et équipements.

Si vous êtes intéressés pour jouer en nocturne, il faut nous contacter.

Pour information le relevé de Lux vous sera facturé **50 euros pour les clubs évoluant en district et 120 euros pour les clubs évoluant en Ligue.**

Informations Fédérales : Lors d'un remplacement d'anciens projecteurs par des Leds, il devra être compléter une demande d'avis préalable et la mairie devra fournir le certificat d'entretien et de conformité.

2-Il est rappelé aux clubs et municipalités que le contrôle de sécurité des buts mobiles et fixes doit être fait par un organisme de sécurité.

La responsabilité de la mairie et du Président est engagée en cas d'accident.

3-Dimensions des vestiaires

Problématique : des installations existantes avec des vestiaires ne répondant pas aux exigences réglementaires (20m² minimum hors douches et sanitaires) sont classées en niveau 5 par la CFTIS.

Rappel réglementaire : « Pour le classement en niveau 5 des installations sportives existantes, des dimensions minimales des vestiaires joueurs et arbitres conformes au règlement sanitaire départemental seront tolérées » (Article 6.2.2. du Règlement des Terrains et Installations Sportives -Edition 2014).

Position de la FFF : l'application du Titre 6 pour les terrains de niveau 5 avec des dimensions de vestiaires inférieures à 20 m² est maintenue avec la condition suivante :

« A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le Règlement de 2014 (chapitre1.3)

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

RESPONSABLES SECTEURS :

- **M FLANDIN** : secteur **1 et 2**
- **M ZAVADA** : secteur **3 et 4**
- **M LEFEBVRE** : secteur **5 et 6**
- **M D'AGOSTINO** : secteur **7 et 8**
- **M MIALY** : secteur **9 et 10**
- **M MARTINEZ** : secteur **11 et 12**

Prochaine réunion de la commission le **jeudi 10 octobre 2019 à 18H00.**

Permanence au district le jeudi de 17h00 à 19h00.

**Le Président
D. D'AGOSTINO**

**Le Secrétaire
R. ABANOZIAN**



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 05

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

Tout Courrier concernant le Commission Départementale des Arbitres doit être envoyé **UNIQUEMENT** à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Merci d'en prendre note.

COORDONNEES DES OFFICIELS C.D.A.

NOM	FONCTION	TELEPHONE	MAIL
BRET Vincent	Gestion et Responsable des Observations	06.32.57.68.63	vincent.bret5@orange.fr
BRUNEL Nicolas	Responsable et Désignateur Arbitres Stagiaires (3 matchs accompagnés)	06.70.31.54.43	brunel.nicolas@wanadoo.fr
GRUAU Christophe	Désignateur D1 - D2 - D3 + AAAG + AAD + AA U20 AA Ligue	06.07.60.00.33	christophe.gruau@sfr.fr
MARLHIN Alexandre	Désignateur D4 - D5 + Féminines Ligue & District	06.19.30.88.17	alexandre.marlhin@yahoo.fr
MARTIN Alexandre	Désignateur U15 + U16 Ligue AA Ligue	06.49.78.32.48	alexmartin.cda@orange.fr
MLYNARCZYK Adrien	Désignateur U18 + U16 Ligue & District + AA Ligue	06.38.61.74.27	adrien.mly@hotmail.fr
POMMIER Michel	Désignateur Futsal Foot Diversifié	06.82.50.24.93	mipommier@wanadoo.fr

RAPPEL : Les Désignateurs sont à votre écoute pour tout ce qui concerne les désignations et à des heures raisonnables. Pour tout autre motif concernant la commission des arbitres, une boîte mail est à votre disposition : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr » ou bien contactez le président de la commission : M.BRUNEL Nicolas au 06.70.31.54.43.

RATTRAPAGES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES

La C.D.A. Vous informe que le second rattrapage de l'Assemblée Générale, aura lieu le lundi 23 Septembre 2019 à 19h00 au stade Municipal de PONT LA ROCHE et le troisième le samedi 19 Octobre 2019, le lieu et l'horaire restent encore à définir.

Les rattrapages sont ouverts à tous les arbitres qui n'ont pas réussi leur test (24 accélérations).

Elle tient aussi à rappeler que la présence est obligatoire pour tous ceux qui n'ont pas participé à l'A.G. du 31 août dernier.

DESIGNATIONS

La Commission Départementale des Arbitres s'excuse pour le retard de la publication des désignations du mois de septembre, celles-ci n'apparaîtront que le lundi pour le week-end.

DEMANDE D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous, et sur **DOCUMENT SPECIFIQUE**.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Merci d'en prendre note.

COURRIERS DES ARBITRES

- BOURDEUX Clément : Justificatif d'absence à l'A.G. (Planning de travail), lu et noté
- PARTAMIAN Rémi : Certificat médical, lu et noté. Prompt rétablissement
- SI MERABET Brahim : Justificatif d'absence à l'A.G. (Attestation de travail), lu et noté
- BAGHOUGHY Aziz : Certificat médical pour l'absence à l'A.G., lu et noté.
- BINAUD Laurent : Participera au rattrapage du test TAISA le 19 octobre 2019, lu et noté.
- GALOYAN Youri : Participera au rattrapage du test TAISA le 23 septembre 2019, lu et noté.
- TOURELLE Cyrille : Planning de travail + indisponibilités au mois de septembre, lu et noté
- GUILLARD Sébastien : Courriel relatant la rencontre de D3 non jouée du 07/09/2019, lu et noté
- PERDRIOLE Raphaël : Courriel informant sa non-participation à tous les rattrapages s du test TAISA, lu et noté
- KAYA Bunyamin : Justificatif d'absence à la rencontre du 08/09/2019, lu et noté, bon courage
- DUPONT Yanis : Justificatif d'absence à la rencontre U16 R1 du 07/09/2019, lu et noté
- MORET James : Courriel informant sa non-participation à tous les rattrapages s du test TAISA, lu et noté
- PINTO Patrick : Courriel informant sa non-participation à tous les rattrapages s du test TAISA, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Rapport circonstancié de la rencontre D3 du 08/09/2019, lu et noté
- MALOSSE Sébastien : Justificatif d'absence à la rencontre D3 du 08/09/2019, lu et noté
- TENA Fabien : Courriel sur les faits administratifs de la rencontre D4 du 07/09/2019, lu et noté
- MORENO David : Courriel nous informant son année sabbatique pour la saison 2019/2020 pour raisons professionnelles (déplacement à l'étranger) , lu et noté
- AYMARD Victoria : Démission du corps arbitral, lu et noté
- TARARE Sébastien : Justificatif d'absence à l'A.G. du 31/08/2019 (Vacances), lu et noté
- GRANGE Cédric : Démission du corps arbitral, lu et noté, la C.D.A. te remercie pour les services

rendus et te souhaite bon courage et bon rétablissement

- MAGNET Dorian : Courriel informant de son absence au rattrapage le lundi 09/09/2019, lu et noté
- NDIAYE Falou : Courriel informant sa présence au rattrapage uniquement le lundi 23 septembre 2019, lu et noté
- VALENCONY André : Justificatif de travail pour les absences aux rattrapages des 09 et 23 septembre 2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- VALLIS AURE FOOT : Demande d'arbitre pour toutes les rencontres à domicile de l'équipe U18 D4, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC ST RESTITUT : Demande d'arbitre pour toute la saison de l'équipe D5, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC GOMBERTOIS : Courriel sur la prestation d'un arbitre en D3 du 08/09/2019, lu et noté
- OM C ST REMEZE : Demande d'arbitre pour toute la saison de l'équipe D5, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- AM S DE VERNOUX : Demande d'arbitre pour la rencontre de coupe R GIRAUD du 15/09/2019, lu et noté, un arbitre est prévu selon la disponibilité de notre effectif.
- FCF ST CYR : Demande d'arbitre pour la rencontre de coupe R GIRAUD du 15/09/2019, lu et noté, un arbitre est prévu selon la disponibilité de notre effectif.

(RAPPEL) FORMATION ELITE

Veillez trouver ci-dessous la dernière date de la formation Élite :

- Samedi 21/09/2019 à 09h00 au Siège du District

Merci d'en prendre note.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT